



LETTRE D'INFORMATION N° 3

OCTOBRE 2020



1) Les actions du 3ème trimestre 2020

- **Travaux de voirie**
Afin d'établir une programmation de l'entretien des voies communales, un audit sera effectué en interne par la commission travaux d'ici la fin de l'année.
- **Fleurissement**
Un grand merci à tous les participants. Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite du jury régional. Nous saurons courant octobre si nous obtenons enfin, après des années d'effort, notre première fleur.
- **Assainissement**
Les travaux d'extension et de remise aux normes du réseau sont à présent terminés. L'entreprise SOA doit encore vérifier la conformité de quelques branchements. Merci de lui réserver le meilleur accueil.
- **Restaurant scolaire**
Les travaux de rénovation du restaurant scolaire sont achevés.
Des volets roulants alimentés par l'énergie solaire ont été installés.
Les panneaux photovoltaïques installés, produisent de l'électricité autoconsommée pour partie et redistribuée sur le réseau pour le reste.
A titre d'information, depuis la mise en service le 4 septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020 la production a été de 10 740 kw, l'autoconsommation de 1 760 kw et la revente de 6 600 kw.
ATTENTION : l'addition de l'autoconsommation et de la revente ne correspond pas à la production.
- **Eco-Pâturage**
La commune a fait l'acquisition de 2 chèvres qui ont rejoint les moutons prêtés par Madame ALMEIDA.
Tout ce petit monde assure l'entretien de certains terrains communaux et sera déplacé au gré de la pousse des végétaux avec une clôture amovible électrifiée par batterie solaire autonome.

- **Construction d'un préau**

Pendant les congés d'été, l'entreprise RCR de Chantecoq a construit un préau à l'entrée de l'école. Cette réalisation permettra d'accueillir parents et enfants en cas d'intempéries. Le coût de cette construction a été de 12 168 € HT subventionné à 80 % Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (30 %) et Département (50 %). Le reste à charge pour la commune sera de 2 400 € environ après recouvrement de la TVA.

2) Les manifestations à venir

- **« Octobre Rose »**

La commune de Chantecoq, pour la troisième année consécutive, participera à la campagne de sensibilisation au dépistage précoce et à la lutte contre le cancer du sein initiée par l'association « Ruban Rose ».

Des kits d'informations sont à votre disposition en mairie.

3) Repas des aînés

Le traditionnel repas a réuni une vingtaine de personnes le samedi 3 octobre dernier.

Vu le contexte sanitaire, les inscriptions étant peu nombreuses, le repas s'est déroulé au BLC dans une excellente ambiance.

4) Conseil municipal

Le nouveau conseil municipal a été installé le vendredi 3 juillet.

Les commissions sont les suivantes :

- Travaux : MM. LAPENE, HARAULT, BARATTE, GROENEWEG, LEBRET, SIMONNET, Mme SOKAL
- Scolaire : MM. LAPENE, HARAULT, BARATTE, Mmes BEAUDENON, LAMANT
- Finances : MM. LAPENE, HARAULT, BARATTE, CHALAUX, Mmes BEAUDENON, LAMANT
- Fêtes : Tous les conseillers
- Action sociale : MM. LAPENE, HARAULT, BARATTE, CHALAUX, LEBRET, Mme SOKAL

Afin de réaliser des économies de papier, d'affranchissement, les conseillers municipaux ont été équipés de tablettes numériques.

Désormais tous les documents de travail seront dématérialisés.

5) Renseignements pratiques

- **Horaires de la mairie semaine paire :**

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

- **Horaires de la mairie semaine impaire :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Liste des mercredis et samedis ouverts au public :

MERCREDI	14/10	28/10	11/11	25/11	09/12	23/12
SAMEDI	10/10	24/10	07/11	21/11	05/12	19/12

La mairie sera fermée du 26 octobre au 1^{er} novembre 2020.

6) Décorations de Noël

Vous pouvez, si vous le souhaitez, comme chaque année, illuminer vos habitations.

Si vous n'utilisez plus certaines décorations, faites-en don à la commune.

7) Chemins communaux

Nous avons remarqué une diminution de la largeur de certains chemins communaux. Différentes causes ont entraîné ce rétrécissement.

- Débordement des bois sur le chemin ;
- Parcelles labourées et cultivées un peu trop largement ;

A partir du mois d'octobre un recensement de ces chemins sera effectué par la commission communale.

Les propriétaires concernés devront corriger ces débordements soit en élaguant leurs bois, soit en ne cultivant plus les chemins.

Des courriers seront adressés aux intéressés.

8) Applications

Pour les utilisateurs de smartphone, les applications qui vous facilitent la vie :

- Panneau pocket : l'actualité communale en direct
- Rezo pouce : la possibilité d'accéder au réseau de co-voiturage
- Site internet « mairie-chantecoq.fr » : toutes les informations sur la commune. Sur le site, l'application GRC (Gestion Relation Citoyen) vous permet de gérer votre relation avec les services de la mairie au quotidien.

Vous trouverez tous les renseignements en mairie.

9) Sécurité

Nous avons trop souvent constaté à l'intérieur de l'agglomération et des hameaux des vitesses trop excessives et le non-respect de la signalisation de police.

Si ces comportements dangereux perduraient, nous serions dans l'obligation de faire appel aux forces de l'ordre afin que des contrôles inopinés soient effectués pour faire cesser ces situations à risque.

Nous comptons sur le bon sens de tous afin d'assurer la sécurité de chacun et rappelons qu'un grand nombre d'enfants se déplacent sur nos routes.

Chantecoquement vôtre

Le Maire et le Conseil Municipal

